

Avril 2014 - N° 80

MEMOIRE 2000

EDITORIAL

POURQUOI SE TAIRE ?

La question est posée et elle n'est pas nouvelle. Il nous a paru invraisemblable que le plus grand nombre se soit tu quand il aurait fallu parler et protester. Ce n'était pas si simple et il ne sert à rien de jeter des pierres dans le jardin de nos pré-décesseurs. Il y a eu des "justes" qui l'ont fait, mais peu de clercs qui ont parlé.

On l'a suffisamment révélé et dénoncé pour ne pas hésiter aujourd'hui à se déterminer si l'occasion s'en présente. Or elle se présente, la montée de l'antisémitisme défendue par les tenants de la liberté d'expression, les manifestations de rue lors de ce "jour de colère" du 26 janvier ont vu réapparaître des appels à la haine que l'on croyait inimaginables, la distribution libre de la presse d'extrême droite sous la bannière de *Rivarol* ne se retient plus mais l'on tarde à se mobiliser pour réagir, en se disant que c'est aux autres de le faire.

Les élections municipales approchant, le FN en a profité pour gagner du terrain sans que l'on réagisse suffisamment. Chacun de nous est bien persuadé que nous courons à la catastrophe et s'en lamente, en se demandant ce que l'on pourrait faire, comme si c'était aux autres de le décider.

Les autres, quels autres ? Pas ceux qui sont aux affaires. Ils ont trop à faire. NON. Nous qui n'avons rien à faire même si nous ne nous sentons pas menacés, il y en a qui le sont. Et ça nous laisse indifférents.

NOS PROCHAINES REUNIONS

Les lundis 7 avril, 5 mai, 2 juin 2014
à 19 heures 30
à la "Grenouille bleue"
48, rue Balard, Paris 15°

Après lecture de ce journal,
donnez-le à vos amis !

Leurs problèmes nous dépassent, celui des Roms en particulier mais maintenant aussi celui des juifs que l'on voudrait voir "dehors".

J'ai proposé que l'on se mobilise pour entraver la distribution de *Rivarol* qui véhicule sans vergogne l'antisémitisme. Dieudonné et Soral, on s'en occupe, mais l'antisémitisme qui se répand sur le net, dans les kiosques, dans les maisons de la presse et dans les grandes surfaces, ça nous est étranger.

J'ai lancé une alarme le 12 février, en invitant tous les citoyens qui se sentent concernés à réagir en faisant savoir sur les réseaux sociaux auxquels ils sont affiliés, qu'ils cesseront de se rendre dans les centres commerciaux qu'ils fréquentaient, dès lors que la presse de haine continuerait d'y être mise en vente. Les poursuites déclenchées par le signalement de la LICRA ne suffiront pas à enrayer le processus qui a déjà produit ses effets dans les urnes les 23 et 30 mars.

La manifestation tardive du 19 mars nous a de nouveau rassemblés sur le parvis des droits de l'homme. Les discours et les interventions ardentes des uns et des autres rassurent, mais ce sont les autres qu'il faut convaincre et c'est à nous de le faire, au quotidien, en utilisant les outils de communication dont nous disposons et qui sont à notre portée. Nous avons raté l'occasion de le faire avant les élections, maintenant qu'elles sont passées il nous faut les prendre en compte. La montée du Front National paraît être la révélation de ces élections municipales. Elle occupe en tous cas le devant de la scène. Elle traduit à nouveau une "(ir)résistible ascension". Ce n'est pas faute de l'avoir vue venir, cette vague risque un temps de nous sub-

merger. Il n'est plus temps d'en rechercher les causes, mais en revanche, il est nécessaire d'en mesurer les effets. Confronté à la réalité, le FN va devoir affronter comme les autres les difficultés du moment, mais la gestion municipale ne lui confère pas les pouvoirs d'orienter la politique différemment. Le respect du à l'expression du suffrage universel et à la démocratie nous obligent à compter avec eux.

Faut-il et à quoi bon leur parler? Un instant de folie, l'idée m'en est venue. On m'en a dissuadé. Ils n'ont rien à nous apprendre que nous ne sachions déjà et il y a bien peu de chances qu'ils nous écoutent, pressés qu'ils sont de prendre en mains les destinées du pays. Non décidément, nous n'avons rien à leur dire. Il nous faut plus que jamais les combattre.

En revanche, nous devons continuer plus que jamais à défendre nos valeurs et mieux que nous ne le faisons, et en convaincre les élèves auxquels nous nous adressons.

Les séances de cinéma ne sont plus suffisantes. Il nous faut en plus trouver un autre langage : le leur, en utilisant leurs moyens de communication, le net et les textos. Les programmes de nos projections, les débats qui ont lieu dans la salle, les visites et les rencontres laissent des traces et créent des occasions, pourquoi les garder pour nous, ou pour le journal qui paraît tous les trois mois ?

Mémoire 2000 est maintenant sur Facebook. Beaucoup d'entre eux aussi. C'est un lien qu'il nous faut exploiter.

J'invite tous les membres de Mémoire 2000 à en faire l'expérience.

Bernard Jouanneau

LES HOMMES LIBRES

Séance du 23 Janvier 2014

Thème : Les Justes

Débatteur : Mohammed Aïssaoui

Dure, dure, cette séance. Et pourtant elle a tout pour plaire : Une salle pleine. Pour moitié, des élèves de la "diversité", pour l'autre, des "bourges". Un très beau film sur les Justes musulmans, en cet anniversaire de la libération d'Auschwitz : la Grande Mosquée, grâce à son directeur Kaddour Benghabrit, sert de cachette à de nombreux juifs dont un jeune chanteur séfarade qui y restera 4 ans. Et enfin, un excellent débatteur, Mohammed Aïssaoui, auteur d'un livre que je recommande chaudement : *L'étoile jaune et le croissant* (éditions Gallimard).

Dès la première question on comprend que le débat sera difficile, pour ne pas dire impossible, car centré sur l'actualité des juifs et des musulmans. Et si le film où l'on voit des musulmans en prière dans la Grande Mosquée est regardé dans un silence quasi religieux, dès la première question s'instaure dans la salle un brouhaha qui ne cessera plus.

-Pourquoi ne parle-t-on que des juifs et seulement d'une minorité de musulmans ?

-Que pensez-vous de l'affaire Dieu-donné ?

-Si la Shoah avait concerné des musulmans et non des juifs, est-ce qu'on en aurait tellement parlé ?

-Est-ce que l'état sioniste d'Israël est légitime dans sa totalité ?

N'oublions quand même pas quelques rares questions plus "soft" qui mettent un peu de baume au cœur telles que : *pensez-vous qu'un jour musulmans et juifs marcheront main dans la main ?*

Notre débatteur qui s'est, de prime abord, présenté comme journaliste, écrivain, musulman, fait tout pour donner une vision positive des juifs, expliquer combien juifs séfarades et musulmans d'Afrique du Nord ont de points communs. Lui-même habite dans un quartier de juifs pieux et il s'y sent parfaitement à l'aise. Rien n'y fait. Personne ne se donne même la peine d'admirer le courage du recteur Kaddour Benghabrit, sauveur de juifs.

La séance se termine. Un élève rejoint le débatteur, expose ses idées sur Dieu-donné et termine sur l'affirmation qu'on

n'avait jamais pu retrouver de plans d'un crématoire à Auschwitz.

Et aujourd'hui 27 Janvier, je lis dans un compte-rendu de presse : Avec l'affaire Dieu-donné une digue morale vient de sauter dans les établissements scolaires, selon certains enseignants interrogés par Le Figaro. *"La Shoah j'en suis gavé depuis la classe de troisième. Entre les émissions de télé, les séries, l'école, on ne parle que de ça. Moi, ça me fait du bien d'en rire avec Dieu-donné"*. Une élève, oubliant qu'elle est en cours sur la seconde guerre mondiale demande : *"Pourquoi parle-t-on tout le temps du génocide juif et pas du génocide rwandais ou cambodgien ?"*. Le mois dernier, une enseignante, professeuse contractuelle d'histoire-géographie dans un lycée de Saint-Priest (Rhône), a déposé plainte en raison d'attaques à caractère antisémite de ses élèves. Elle s'est ainsi entendu dire : *"On ne veut pas d'une juive comme professeuse dans notre classe"*.

Oui, dur, dur !

Helène Eisenmann

CARAVANE 55

Séance du 11 février 2014

Thème : les Roms

Débatteurs : Bernard Jouanneau, Mme.

Boucher

Mémoire 2000 se faisait un devoir de projeter un film sur les Roms : sujet d'une actualité brûlante, renforcée ces derniers mois par des déclarations fortement controversées du Ministre de l'Intérieur.

Le film-documentaire présenté, montre l'action admirable, en 2003, d'un collectif de soutien aux Roms, à Achères (Yvelines). Toute la ville s'était mobilisée pour empêcher l'expulsion des Roms et les reloger dignement. Pour en débattre, outre notre Président Bernard Jouanneau, Madame Boucher, de la Ligue des Droits de l'Homme, qui s'occupe particulièrement de ces problèmes, nous a enrichis de son expérience.

Tous deux insistent sur le fait que nous ne pouvons en aucune façon rester indifférents à la situation des Roms, Européens comme nous. On rappelle que, avant la guerre, les Pucés de la Porte de Clignancourt ont été créées par des Roms, appelés alors "les biffins". A l'époque,

déjà, ces populations étaient sans cesse pourchassées, notamment par la police roumaine. De nos jours, des associations sont subventionnées pour leur venir en aide, des soins médicaux leur sont assurés (Médecins du Monde, Hôpital Saint-Antoine), des réseaux de militants ont été créés pour engager des démarches administratives, éviter les expulsions et leur fournir des papiers.

Pas très concernés au début, les élèves ont néanmoins posé des questions très pertinentes :

Q : Les préfets semblent vouloir protéger Paris et la région parisienne. Où donc sont envoyées les familles ?

R : En effet, des familles de Roms en viennent à errer dans Paris, parfois attaquées (Bastille, Ménilmontant, République). Mais certaines familles de Parisiens les soutiennent, la priorité étant la scolarisation des enfants, rejetés de partout. Et l'errance gagne l'Ile-de-France, Lyon, Grenoble, Montpellier. La plupart sont sédentaires, vivent en caravanes, et sont sans travail. Dans les villes, ils arrivent à se débrouiller, mais dans les campagnes, ils n'ont souvent rien à manger.

Certains ont passé 5 ans dans des bidonvilles, et vivent sur le mode Résistance : ils ne veulent plus partir, et veulent s'intégrer, acceptant le plus souvent la scolarisation. Or, on les pousse dehors : ils n'auraient pas "vocation à s'intégrer". Des formalités engagées auprès de Pôle Emploi ont donné fort peu de résultats. Des réseaux, confortés par la politique actuelle, empêchent les enfants d'aller à l'école. Une association du 10^{ème} arrondissement, *Roms Civiques*, réunit de jeunes Roms et de jeunes Français qui font un service civique dans la Communauté. La situation n'est donc pas complètement figée, "ça bouge".

Q : Quelles mesures sont prises contre les Roms qui sont dans des réseaux de prostitution, de mendicité, etc... ?

R : Il est vrai que ces réseaux agissent en toute impunité, et il n'y a pas beaucoup de procès. Sitôt démantelés, ils se reconstituent, le plus souvent composés de mineurs, qui restent des victimes. Ils entrent dans les bidonvilles pour être protégés. Des associations tentent de pénétrer ces réseaux, qui refusent que les enfants prostitués soient scolarisés. La Brigade des Mineurs est totalement inefficace.

Q : En Roumanie, quelle différence les Roumains font-ils entre les Roms et eux-mêmes ?

R : Dans ce pays, il y a peu de travail, et la préférence nationale est la règle. Les Roms y sont pourtant depuis 200 ans, et les plus grandes différences existent dans les villes. Le terme *Roms* ne figure pas sur la carte d'identité. Pour ce qui nous concerne, il nous faut essayer de comprendre les stratégies des gens qui ont besoin de manger, de s'habiller et de travailler. Ce ne sont pas des "gens à part", il n'y a pas de "spécificité rom", de "culture rom". Ce ne sont pas toujours des "gens du voyage". Et pourtant, en Roumanie, des terres ne sont pas distribuées à ces Européens. Par ailleurs, très peu ont émigré (150.000 en tout). Tous les pays européens sont concernés. En Espagne, où ils sont bien plus nombreux, il y a réapparition du racisme, accentué par la crise économique. Il faut donc espérer que naisse une concertation à l'échelle européenne pour répartir les aides et favoriser la réinsertion.

Q : Les enfants Roms en France ont-ils accès au service civique ?

R : Oui, entre 16 et 25 ans, et ils échappent ainsi aux réseaux.

Les déclarations de nos gouvernants s'opposent aux notions de Liberté, de Droits de l'Homme, et aux valeurs qui sont les nôtres. Au lendemain des élections municipales, les bulldozers vont sans doute faire leur réapparition dans les bidonvilles. Et les descentes de policiers qui viennent rafler des enfants glacent certains d'entre nous, à qui cela rappelle une époque funeste. Aurions-nous donc perdu le sens du "vivre ensemble"? Il faut donc résister, se battre, ne rien laisser passer. C'est ainsi que, dans le 18^{ème} arrondissement, la CIMADE, association d'origine protestante qui pendant la dernière guerre s'était illustrée en aidant des juifs, tente d'agir efficacement envers ces populations.

Pour terminer, un professeur-accompagnateur prend la parole pour rappeler que nous sommes tous membres de la *Communauté Humaine*, avec des spécificités qui ne sauraient être gommées.

Nous nous quittons donc sur ces paroles d'espoir. Espoir et avenir que représentent nos jeunes auditeurs.

Ils sont la relève.

Guy Zerhat

LE TABLEAU NOIR

Séance du 18 mars 2014

Thème : l'éducation

Débatteur : François Rachline

Le film traite de l'accès au savoir, à l'instruction, dans les pays pauvres, plus précisément dans un Iran ravagé par une guerre cruelle et interminable avec l'Irak .

Notre débatteur, François Rachline, conseiller spécial du président du conseil économique, social et environnemental, et jusqu'en 2013 professeur d'économie à Sciences Po, saura susciter chez des élèves attentifs des questions de qualité, et y apporter des réponses percutantes. Nous vous livrons ici l'essentiel des interventions.

Premières impressions : on perçoit l'immense pauvreté, la peur permanente des bombardements, l'obstination du professeur, qui essaie de parler mais que l'on n'écoute pas. Ce Maître, avec son tableau noir, essaie de diffuser l'enseignement, c'est une lourde charge, mais les enfants ont d'autres priorités que l'instruction : ils fuient les bombardements (parfois chimiques), essaient de sauver leur marchandise.

Enfants et adultes sont tristes, et il est triste de voir que les élèves ne veulent pas apprendre. La contrebande leur permet de subsister, c'est leur vie de tous les jours. Tous ne sont pas illettrés, mais ils n'ont pas envie de comprendre, ils ont autre chose à faire que d'apprendre, ils n'en ont pas le temps.

Un élève remarque d'ailleurs que "l'éducation est refusée par nécessité". Oui, mais la connaissance finit toujours par s'imposer : sur le tableau noir, il n'y a rien, mais dès que l'on y écrit, c'est la Connaissance qui arrive. Sans elle, on ne sait rien du monde qui nous entoure.

Quand le mari divorce, il donne à la femme le tableau noir, il transmet la Connaissance. Et cet hymne au Savoir dit autre chose : dans la vie, la Connaissance permet de ne plus avoir peur de vivre.

Dans cette Connaissance trois éléments : écrire, lire, compter. Lire, c'est communiquer ; écrire, c'est s'exprimer ; compter, c'est raisonner. A ce propos, il faut savoir que chaque année, en France, 850.000 élèves entrent à l'école primaire, mais à la sortie, 150.000 ne savent ni lire, ni écrire, ni compter. En 20 ans, cela fait 3 millions d'élèves qui ne savent rien, qui

n'ont aucune chance de s'en sortir.

Une remarque judicieuse : le Professeur veut-il enseigner simplement pour gagner sa vie? Certes oui, mais pas seulement : il propose de l'Education, ce qui lui paraît essentiel. Il dit *achetez-moi de la Connaissance*. Car quand on ne connaît rien, on n'a pas envie de connaître, on ne sait pas qu'il existe autre chose.

Suit une autre question d'une importance capitale : dans ces pays, les gens peuvent-ils apprendre sans l'aide des pays plus développés ? C'est là la question la plus importante sur la planète aujourd'hui : un mot s'impose, et doit être constamment martelé : Education, Education, Education : pour ne pas être victime des autres, il faut faire en sorte que le niveau de l'Education s'élève. La peur de l'étranger peut-elle être un obstacle à la Connaissance? Oui, il faut savoir apprendre de l'Autre.

Cependant, beaucoup reste à faire dans notre pays : en France, en effet, on travaille toujours par rapport à un programme, et on travaille essentiellement tout seul. Or, dans la vie professionnelle, on travaille par objectifs, et par équipes. Le but de l'Education française n'est pas de préparer les étudiants à entrer dans la société, mais de réussir de grands concours, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'autres pays.

Mais tout cela commence à changer. D'autant plus que, ainsi que le dit Michel Serres dans sa *Petite Poucette*, de nouveaux éléments interviennent : en plus de ce que nous avons dans la tête, nous avons dans notre main un véritable second cerveau : téléphone portable, ordinateur, accès à tous les moyens de nous informer et de savoir.

Mais assez pour aujourd'hui, la matinée a été des plus remarquables : un superbe film, des questions pertinentes, des réponses du débatteur claires et enrichissantes, 178 élèves présents et des enseignants captivés et heureux.

Merci à François Rachline!

Mémoire 2000 a bien travaillé.

Guy Zerhat

EN PARLER OU NE PLUS EN PARLER ?

La querelle prend de l'ampleur et ce n'est pas plus mal. On savait bien que les professeurs d'histoire et de géographie rencontraient de plus en plus de mal pour aborder, en troisième et en terminale, le sujet de la Shoah à propos des causes et des conséquences de la deuxième guerre mondiale. "Les territoires perdus de la République" nous avaient déjà alertés en 2002.

Les professeurs menacés par leurs élèves nous avaient fait part de leurs craintes. Ils ne se sentaient pas protégés par l'institution et finissaient par céder à la pression pour éviter les heurts et les incidents. La surcharge des programmes servirait d'alibi, mais on percevait une gêne notamment au moment d'arrêter le programme des séances de cinéma. Fallait-il parler plutôt de l'apartheid, des Américains, de l'esclavage, de la traite négrière, du génocide des Arméniens et de celui des Cambodgiens ? Sans doute de tout, mais fallait-il revenir une fois de plus sur le génocide des juifs ?

A mon sens les professeurs d'histoire n'auraient pas du et ne devraient pas l'étudier, ne serait-ce que parce qu'il fait partie de la seconde guerre mondiale et qu'il en est même l'événement majeur (pour répondre à l'immonde Le Pen).

Mais au delà et notamment en terminale, lorsqu'il est question de la place de la Mémoire, l'éventail s'élargit et sans que les autres génocides du siècle soient occultés, il ne me paraît pas possible de laisser de côté, fut-ce pour un temps, la mémoire de la Shoah. Elle ne nous quittera pas.

Le ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon le rappelle à l'occasion de la journée européenne de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité le 27 janvier, jour de la libération du camp d'Auschwitz. Il est bien normal qu'en ce jour ce soit la Shoah que l'on évoque dans les établissements scolaires, mais cet enseignement ne peut se limiter à des commémorations qui ne rappellent rien aux élèves qui sont nés entre 1998 et 2003.

Que ce soit l'occasion d'évoquer les autres génocides et les réactions qu'ils ont engendrées (négationnisme, lois mémorielles, prévention et répression des crimes contre l'humanité, instauration de tribunaux internationaux et d'une cour pénale internationale) ne doit pas, sous prétexte de nouveauté, conduire à faire l'impasse sur la Shoah dont on aurait abondamment, voire trop parlé. D'abord ce n'est pas parce qu'on en a parlé aux autres et en l'occurrence à leurs aînés qu'il ne faudrait pas en parler aux plus jeunes.

Il ne s'agit pas d'entretenir un mouvement compassionnel mais d'enseigner ce dont les hommes et les Etats sont capables, afin de pouvoir dans l'avenir être vigilants plus que nos aînés ne l'ont été.

Depuis maintenant 20 ans que Mémoire 2000 existe, nous avons tous les ans évoqué bien des sujets qui concernent la discrimination et le racisme, mais nous n'avons jamais manqué une année de revenir sur la Shoah. Et nous devons en être fiers. Le privilège dont nous disposons qui nous permet, lors des séances qui ont lieu à l'extérieur des établissements scolaires, de faire appel aux témoignages des anciens déportés, ne durera pas bien longtemps. Tant qu'il subsiste encore, nous ne devons pas manquer cette occasion.

Les confidences recueillies ça et là auprès des spectateurs de "La main d'or" révèlent paraît-il une certaine saturation. *Le Figaro* du 27 janvier, sous la signature de Caroline Beyer et de Marie-Estelle Pêch nous rapporte le propos d'une élève à l'issue du cours d'histoire consacré à la seconde guerre mondiale : "la Shoah j'en suis gavée depuis la classe de troisième. Entre les émissions de télé, les séries, l'école on ne parle que de ça. Pourquoi parle-t-on tout le temps du génocide juif et pas du génocide rwandais ou cambodgien ?"

A la réflexion le problème n'est pas nouveau et ce n'est pas Dieudonné qui a révélé le phénomène de saturation. Il faudrait l'attribuer nous dit-on à la "fièvre commémorative" entretenue par les producteurs, les éditeurs, les associations qui l'aurait "sacralisée". Ce n'est pas mon avis, mais que chacun assume la part qu'il prend à cette diffusion. Rien ne remplace la connaissance, mais comme le disait C. Lanzmann à propos de son film, "il faut voir et savoir".

Ainsi le reconnaissait cette élève de retour d'une visite à Auschwitz : "c'est inimaginable les conditions de vie et de mort, mais ça rend réel ce qu'on a appris au collège". Alors on peut les laisser rigoler avec leurs copains sur Twitter ou sur Facebook, ça n'empêchera pas d'essayer de passer et de laisser des traces dans les cœurs. Alors continuons sans trop d'état d'âme. On peut sans doute améliorer la communication et élargir l'horizon mais on doit s'imprégner et les imprégner de la "catastrophe" du siècle.

J. Fredj le directeur du Mémorial de la Shoah a donné dans *Le Monde* du 23 janvier, une lettre ouverte aux jeunes qui pensent que la Shoah est trop enseignée. Les chiffres qu'il cite suffisent à prouver le contraire. La France est loin derrière les Britanniques, les Italiens, les Espagnols, les

Allemands et les Polonais.

Mais surtout à la place qu'il occupe, Monsieur J. Fredj, ne manque pas de rappeler que dans de nombreux pays, l'enseignement de la Shoah est accompagné par un enseignement de l'histoire des autres génocides du XX^e siècle, celui des Arméniens et celui des Tutsis.

Au lieu d'aller s'y faire prendre en photo pour y faire "la quenelle", les fans de Dieudonné feraient mieux de se rendre rue Geoffroy l'Asnier à partir du mois d'avril pour voir l'exposition sur l'histoire du génocide perpétré contre les Tutsis en 1994.

Bernard Jouanneau

UN VILLAGE BIEN FRANÇAIS

Un petit matin de décembre (2013), un petit village de Seine et Marne comme il y en a beaucoup en France, la salle des fêtes de la mairie, beaucoup de gens endimanchés, graves et attentifs.

Une estrade, des députés, le maire avec son écharpe, un diplomate représentant l'état d'Israël, une capitaine de gendarmerie et deux gardes républicains en tenue d'apparat encadrant le drapeau français comme pour lui rendre ou conserver toute sa gloire.

Et puis une vieille dame toute cabossée mais à la figure illuminée qui représente l'honneur de ce village et ses parents décédés qui, il y a 70 ans recueillirent un enfant juif de 3 ans et le sauvèrent d'une mort programmée.

Cet enfant qui avait 3 ans en 1943, ce condamné à mort qui n'avait rien fait, est là à côté de cette dame, ils ont gardé toute leur vie des liens indéchirables, cet enfant élevé par la République dans les grandes écoles, cet enfant comme beaucoup d'autres, sans le savoir a sauvé la République qui lui a sauvé la vie. Cet enfant, cet homme est mon ami, Michel Fansten.

Tous était là pour que cette dame reçoive la plus haute décoration civile de l'état d'Israël ; la médaille des justes parmi les Nations - Ce n'est que justice.

Des larmes sur les joues, des sourirs sur les lèvres, des souvenirs plein le cœur...

Que vive la République.

Daniel Rachline

On peut être bourré de talent, très populaire, avoir les cheveux longs et parfois la pensée courte.

C'est, semble-t-il, ce qui est arrivé récemment à Plantu.

Plantu, tout le monde connaît. Ses dessins sont toujours pertinents, ils frappent juste et en quelques traits résumant une situation bien mieux qu'un long discours ou un long article. Plantu défend toujours les bonnes causes... Il a un grand cœur.

Alors, que s'est-il passé ces derniers temps ?

Lors d'un débat télévisé avec A. Finkielkraut sur le spectacle de Dieudonné et son interdiction, nous avons eu la surprise de voir Plantu prendre, au nom de la liberté d'expression, le parti de Dieudonné. Il n'a, semble-t-il, entendu Dieudonné ne proférer (il l'a dit) que des "critiques" ou des "satires" à l'égard de toutes les religions et est resté sourd aux propos franchement, indéniablement et volontairement antisémites du supposé humoriste. On ne peut pas faire l'affront à Plantu de penser qu'il ignore la distinction entre des plaisanteries antireligieuses et des déclarations antisémites. Si c'est le cas : c'est grave!!

Il n'a aussi cessé de seriner, comme gage de bonne foi de Dieudonné, que celui-ci s'est rendu à Auschwitz. Sachant ce que le "comique" dit des camps et des déportés, ne pas comprendre que cette visite n'est rien d'autre qu'une offense de plus et sûrement pas un hommage rendu aux victimes, c'est faire preuve d'une grande naïveté (ou mauvaise foi...).

Doit-on au nom de la sacro sainte liberté d'expression tolérer des discours incitant à la haine raciale et en soutenir leurs auteurs?

Plantu n'est sûrement pas antisémite, il semble cependant prisonnier d'une forme de progressisme effréné qui l'empêche de voir, dans certains

cas, les choses pour ce qu'elles sont. Oui, dans certains cas seulement, car si l'on regarde le dernier dessin que nous avons publié dans notre journal N°79, Plantu y fait bien le distinguo entre "liberté d'expression" et "racisme". Sinon, pourquoi dénoncer - à juste titre - les attaques racistes à l'encontre de Christiane Taubira, que certains voulaient faire passer pour d'innocentes plaisanteries ? La liberté d'expression ne s'appliquerait-elle qu'à l'antisémitisme?

Au cours du débat, Plantu s'est réclamé de Voltaire en brandissant sa main sur laquelle il avait écrit en rouge le nom du philosophe. Ce n'est pas une mauvaise référence et si Voltaire a dit : "*je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï pour que vous ayez le droit de le dire*", nous ne pouvons que souscrire à cette belle déclaration, à la condition cependant que ce qui est dit ne relève ni de la haine raciale, ni de l'incitation à la violence ou à la stigmatisation d'une catégorie de la population. Cela menerait inexorablement à la loi de la jungle.

Alors, Plantu a-t-il dérapé ou sont-ce là ses convictions profondes ? Compte tenu de sa popularité et du poids que peuvent avoir ses paroles et ses dessins, il ne semble pas se rendre compte du signal pernicieux de sa présence aux côtés d'Alain Soral, ami et idéologue de Dieudonné.

Depuis de nombreuses années, nous avons eu la chance de pouvoir publier certains de ses dessins. Nous en avons été très fiers et très heureux. Mais désormais, franchement, nous n'aurons plus l'envie, même si nous en sommes tristes, de publier ses si beaux dessins...

Tant pis! Il y a des valeurs avec lesquelles on ne transige pas.

Mémoire 2000

LES EFFETS DE LA GUERRE DE 1914 - 18 SUR LA CONDITION FEMININE EN FRANCE

La grande guerre, et les bouleversements radicaux qu'elle a entraînés, a-t-elle permis l'émancipation féminine ?

Avec la mise en place de l'économie de guerre et la mobilisation de millions de soldats, les Françaises remplacent les hommes dans l'industrie, notamment de l'armement (les munitionnettes), le secteur tertiaire et l'agriculture où elles deviennent de facto responsables des exploitations agricoles. Elles se retrouvent "chef" de famille, et doivent assumer seules l'éducation des enfants. Leurs maris partis au front, les femmes prouvent alors qu'elles peuvent remplacer les hommes, et elles apparaissent comme des mères courage et des femmes fortes lors du retour des hommes, dont nombreux sont blessés ou durablement affectés par l'horreur des combats et la violence.

La réponse à la question de l'émancipation féminine doit être nuancée.

Sur le plan juridique, les Françaises n'ont bénéficié d'aucun nouveau droit malgré les campagnes des associations féministes, notamment des suffragettes. A la différence de leurs consœurs britanniques, allemandes, hollandaises, belges etc., les Françaises devront patienter jusqu'en 1944 pour obtenir le droit de vote.

Sur le plan social et sociétal, la guerre n'a pas été favorable à une évolution importante des rôles sexuels, comme l'ont montré les travaux pionniers de Françoise Thébaud (*Les femmes au temps de la guerre de 14*, Payot, rééd. 2013). La majorité des hommes désirent le retour à la situation antérieure et les gouvernants développent une obsession nataliste qui entraîne un large consensus sur le devoir maternel des femmes. Les Françaises de 1919 sont cependant très différentes de celles qu'elles étaient en 1914, et trois modèles de femmes apparaissent. Si le modèle de la mère reste dominant et très largement majoritaire, le modèle de la femme seule, active mais célibataire et chaste (poids de la religion) émerge nettement, tandis que le modèle de la femme moderne apparaît dans les classes moyennes et aisées, "garçonnette" qui cristallise les peurs avec ses jupes et ses cheveux courts, ses attitudes sociales (elle fume, fait du sport, sort et voyage seule) et idéologiques (féminisme).

Sur le plan économique, travailler devient acceptable et légitime pour les femmes des classes moyennes et aisées (de nombreuses femmes travaillent déjà avant 1914 dans le monde ouvrier). Le décret Bérard (1924) crée l'équivalence entre les baccalauréats masculin et féminin. Le secteur tertiaire se féminise, avec entre autres, la professionnalisation du métier d'infirmière.

Sur le plan culturel, un processus lent de transformation se met en oeuvre avec la mixité des lectures enfantines et des mouvements de jeunesse, une relative ouverture de la vie publique avec la nomination de conseillères municipales à voix consultative et l'entrée de trois femmes à des sous-secrétariats d'État pendant le Front populaire, la reconnaissance de l'expertise d'associations féminines en matière de politique sanitaire et sociale. L'historienne Dominique Fouchard, dans *Retour à l'intime au sortir de la guerre* (éd. Taillandier, 2009), montre les effets des expériences de guerre dans l'intimité familiale (augmentation des divorces) et l'émergence de nouveaux comportements conjugaux et familiaux, avec la remise en cause de l'autorité paternelle encore inscrite dans le Code civil. Malgré la prégnance des stéréotypes masculin et féminin véhiculés par l'État, l'Église et les médias, de nouvelles conceptions du couple apparaissent, notamment de la part des jeunes filles, qui sont les figures et les agents de la modernité.

Rose Lallier

Canal+, les 20, 31 décembre et 1^o janvier a démontré que l'on pouvait en toute impunité rire du dernier Génocide du 20^e siècle.

Dans une parodie de l'émission "Rendez-vous en terre inconnue", Jean Dujardin et Audrey Fleurot étaient, dans un sketch, reçus chez un survivant tutsi du génocide qui leur offrait à manger. Dujardin s'interrogeait de savoir si ce n'était pas du Hutu qu'on lui servait. Quant à Audrey, elle se lamentait de ne point trouver un orphelin à adopter. Puis vint l'adaptation de la comptine "Fais dodo Colas mon petit frère" où il était question d'une mère coupée en morceaux et d'un père à qui il manquait un bras...

22 000 personnes ont signé une pétition demandant au CSA de réagir et à Canal+ de s'excuser. Canal+ dans un communiqué indiqua que ce sketch "visait à caricaturer et dénoncer l'attitude de certains occidentaux ne s'intéressant qu'à eux même, en arrivant dans un pays qui leur est totalement étranger et qui avait connu une période de massacre et visait à créer un contraste entre l'émission parodiée et la gravité des faits." Canal+ regretta que le sketch ait pu être interprété autrement. Donc, ceux qui protestent n'ont pas d'humour.

Depuis, Nicolas Canteloup y est aussi allé de son couplet "d'humour" sur Europe1. Il a cru bon d'indiquer qu'il ne s'excuserait pas et en a appelé à Beaumarchais, Coluche et Desproges pour se justifier face à l'indignation du CRAN. Canteloup a trouvé des défenseurs du "droit à l'humour" face à la tragédie de l'actualité. Au prochain Génocide il sera peut-être demandé aux victimes de "mourir d'humour".

Comme chaque année, le dernier dimanche de janvier, Frédéric Encel organise les Assises Nationales de la lutte

contre le Négationnisme. Ces 4^{èmes} assises étaient consacrées aux "20 ans après : dire le génocide des Tutsi". Il y avait quatre tables rondes et un nombreux public. De nombreux thèmes ont été évoqués : "Longue préparation et les signes avant-coureurs", "L'ouragan de la mort" avec des témoignages, "Double génocide" et "Ecrire, montrer, témoigner et juger". La journée se termina par l'intervention, ès qualité de "grand témoin", de Bernard Kouchner. Les assises sont accessibles sur la toile et des notes ont été prises. Elles seront disponibles sur demande.

Le 13 février dans le cadre de la commémoration du 20^{ème} anniversaire du génocide des Tutsi du Rwanda et l'ouverture du premier procès en France, un colloque s'est tenu au Mémorial de la Shoah. Y furent évoqués les inquiétudes de voir que systématiquement lors des procès en appel les exécutants sont plus fortement condamnés que les penseurs du génocide.

Maître Baudoin revînt sur le long chemin judiciaire jusqu'au procès qui s'est ouvert à Paris. Sa consœur de Bruxelles Madame Hirsch, évoqua la situation judiciaire en Belgique qui, grâce à une loi de 1993, commença pendant le génocide même, alors que les exilés en contact avec leurs familles au Rwanda, connaissaient l'identité des tueurs. A ce jour, quatre procès ont eu lieu en Belgique. Il a fallu attendre le dernier procès pour parler du viol et qu'il soit jugé comme acte de guerre. En 2014, quatre personnes seront jugées.

Un documentaire sur le procès de 2009 qui vit le prévenu jugé et condamné en son absence pour cause de santé et qui devait décéder en attendant le procès en appel, fut projeté. Le colloque a été enregistré par le Mémorial, des notes ont été prises et seront disponibles sur demande.

Patrick Grocq

LA JUSTICE EST PASSEE...

Il a fallu attendre 20 ans pour qu'il y ait un procès (le premier en France pour génocide) pour juger un responsable du génocide des Tutsi du Rwanda.

A l'issue de ce procès qui a duré 6 semaines, Pascal Simbikangwa a été reconnu coupable d'auteur et de complicité de crime contre l'humanité et condamné à 25 ans de réclusion. Décrit comme "génocidaire négationniste", il était accusé d'avoir armé et donné des instructions aux miliciens qui tenaient des barrières à Kigali où étaient filtrés et exterminés des Tutsi.

Comme tout génocidaire qui se respecte, Pascal Simbikangwa n'a manifesté au cours de son procès aucun regret. Il est apparu toujours imprégné de l'idéologie hutu extrémiste et a soutenu n'avoir vu aucun cadavre... C'est bien le seul!

Pour compléter votre information et mieux comprendre ce qui s'est passé au Rwanda en 1994, il est indispensable de consulter sur notre blog : memoire2000.org, le remarquable dossier réalisé sur ce sujet par notre amie Rose Lallier.

L.B.

I M A G I N E Z

le 21 février 1944...

Imaginez un 21 février 1944, il y a tout juste 70 ans.

Imaginez que vous sortez le matin, après le couvre feu et que vous découvrez sur les murs de Paris, de Nantes ou de Lyon, une affiche encore humide de colle. Vous vous en approchez et vous voyez 10 mauvaises photos en noir et blanc, 10 hommes aux visages fatigués, tuméfiés, presque résignés. Le reste de l'affiche est de couleur rouge sang.

Imaginez une affiche rouge qui agresse dès l'aurore. Un titre : "des libérateurs? ou l'armée du crime". Il y a là, photographiés, plusieurs membres d'un réseau de résistants : les FTP-MOI du réseau dirigé par Missac Manouchian, un immigré arménien de 37 ans débarqué à Marseille 20 ans plus tôt en provenance de Turquie.

Les FTP-MOI : les Francs Tireurs Partisans de la Main d'œuvre Immigrée. Les FTP sont issus du parti communiste français. Les immigrés y sont aux premiers rangs des combattants. Missac Manouchian déjà membre, avant la guerre, de la MOI, rejoint les FTP-MOI et gagne d'emblée la confiance de ses camarades et l'attention de sa hiérarchie. Les actions du groupe Manouchian qu'il anime seront d'une audace inouïe.

L'affiche rouge, élaborée par la propagande nazie, stigmatise l'origine étrangère de la plupart des membres de ce groupe, principalement des Arméniens et des Juifs d'Europe de l'Est. On y trouve des Polonais, des Hongrois, des Roumains, des Italiens, des Espagnols, des Français dont un Breton. Mais ne figurent pas en photo 13 autres condamnés, membres du réseau. Parmi eux, il y a dix juifs fraîchement immigrés.

Car ce 21 février, il y a 70 ans, des hommes vont être assassinés par les SS. En fait, 22 seront fusillés, car Olga Bancic, la seule femme du groupe, en application du manuel de droit criminel de la Wehrmacht qui interdit alors de fusiller les femmes, sera décapitée à la hache le 10 mai de la même année à Stuttgart.

Imaginez cette même journée d'hiver au Mont Valérien... Le froid. Dans une petite cabane en bois, au bout d'un terrain vague, ces hommes sont enfermés. Tous ont été torturés ou maltraités. Ils reçoivent une feuille de papier et un crayon. Ils savent.

Missac Manouchian va écrire une lettre à sa jeune épouse Mélinée, "sa petite orpheline bien aimée". Une lettre qui est un puits d'émotion, de courage et de tendresse. De cette lettre, de cette page de notre histoire, Aragon s'inspirera et écrira le poème : "L'affiche rouge". Un puissant plaidoyer pour la liberté et contre la barbarie. L'affiche eut sur les passants un effet contraire à celui recherché par les occupants. Elle devait stigmatiser des "terroristes", les Parisiens découvrirent des héros.

Depuis, des monuments et des plaques ont été posés à Paris et ailleurs.

Enfin, les membres assassinés de ce réseau sont associés aux combattants dont la mémoire est honorée au Mont Valérien.

Jacques Wrobel

“ C E T T E H I S T O I R E A V E C L E S J U I F S ! ”

Heinrich Himmler, d'après sa correspondance avec sa femme, 1927-1945

Michael Wild, Katrin Himmler (Plon)

C'est l'histoire d'un serial killer officiel, devenu après 1933 l'homme le plus puissant après Hitler. C'est également l'histoire d'un Petit Papa attentionné, et d'un mari que sa femme appelle affectueusement “tête de mule”, “méchant petit homme”, “garnement” dans la correspondance qu'ils ont échangée entre 1927 et 1945. C'est surtout l'histoire de l'un (du ?) des plus grands criminels de l'Histoire dont la correspondance, découverte par deux GI américains en 1945, a fini, après de multiples aventures, par aboutir en Israël au début des années 1980.

C'est enfin l'histoire d'un permanent du parti nazi, petit-bourgeois ordinaire, amoureux de la femme allemande idéale qu'il a épousée, aux yeux bleus et aux cheveux blonds, à qui il écrit d'affectueuses lettres où il célèbre son “âme pure” et son “cher corps”.

Dans ses réponses, Marga lui demande de bien prendre soin de sa santé et, au début du moins, lui demande de quitter “ce parti idiot” qui la prive de son cher époux. Il lui répond qu'il dort superbement, lui décrit ses matinées, douche et rasage compris, lui rappelle la nécessité de bien élever les enfants dans l'obéissance inconditionnelle.

Il lui envoie le journal de ses déplacements avec le “chef”, rêve de vie à la campagne, tout en organisant la solution finale de la question juive et en envoyant à sa petite femme, qui parcourt la Pologne occupée au profit de la Croix-Rouge, des “chères pensées pour la Fête des Mères”, des recettes de compotes et des photos de sa vie de

grand voyageur. Le tout dans une prose neutre et conformiste, fade et convenue.

Sa conception de la vie : être fidèle, se fortifier pour s'endurcir comme un combattant dans un ordre religieux, ne jamais être “inconvenant”, ne pas abuser de ce qui est bon. Energie, gymnastique quotidienne. Et bon sommeil. A la création du premier camp, Dachau - au départ camp de formation de la SS -, il invite sa femme à aller visiter “le jardin enchanté” qui s'y trouve, centre de recherche allemand pour l'alimentation : *Profite bien de la visite à Dachau et salue tout le monde de ma part*. Le lendemain de la conférence de Wannsee (dont il est informé par Heydrich) il écrit à sa chère “Mamette” : *Ci-joint cinq doubles tablettes de chocolat que je t'avais promises pour les enfants ; également le fromage blanc dont tu peux avoir tant besoin. – le blanc est au miel et aux amendes, il est très bon*.

Le 17 juillet 1942 (Rafle du Vel d'Hiv à Paris), il part pour Katowice et de là se rend à Auschwitz, où il s'intéresse, lors de deux journées de visite, à la plantation de caoutchouc, et aux pépinières. A Birkenau, il observe avec précision “tout le processus de l'extermination”. Parallèlement, il mène une double vie et a deux enfants de sa maîtresse (sa secrétaire...), donne l'ordre de faire disparaître, d'ici la fin de 42, la totalité des Juifs dans le Gouvernement général de Pologne. Il est impossible de citer ici toute l'infamie de sa correspondance, et son étrange dédoublement de personnalité (pathologique ? Ou pas ?). Découragé, il se plaint de la difficulté de sa tâche en raison du nombre insoupçonné

d'aryens qui ont leur “bon juif”.

Après avoir assisté à une série d'exécutions à Minsk, il écrit à sa chère famille : *J'étais ce matin et cet après-midi avec le Führer et je suis allé me promener avec lui (...). Je vais vraiment mieux ; je peux dire tranquillement : franchement bien*. Dans la liste de ses discours retrouvés, il prétend qu'il peut tout supporter au profit de l'Allemagne, qu'il n'est ni brutal ni sans cœur “là où ce n'est pas absolument nécessaire”.

On connaît sa fin : il s'enfuit le 20 mai 1945 après avoir été désavoué par Hitler, se fait arrêter déguisé – moustache rasée et bandeau sur l'œil, et, après avoir décliné son nom, choisit le poison.

Celui qui a expliqué dans un discours célèbre du 5 mai 45 qu'il ne fallait pas laisser les enfants grandir pour devenir des vengeurs de leurs pères, glorifie ceux qui ont “tenu bon” et sont restés “corrects” pendant la période de l'éradication du peuple juif. C'est aussi vrai pour sa famille : Marga, entre la décoration de ses appartements, les bridges et les thés avec les épouses des dignitaires nazis, les vacances en Italie où l'on n'oublie pas de visiter la tombe de Dante et la maison natale de Mussolini, se plaint auprès de son puissant mari : *Cette histoire avec les Juifs ! Quand cette bande va-t-elle nous abandonner pour qu'on puisse profiter de la vie (...). J'ai mal dormi cette nuit. Mes pieds ne sont pas très beaux*.

N'est-ce pas un exemple de ce qu'il appelle “une page glorieuse de notre histoire, une page qui n'a jamais été écrite et qu'il ne faudra jamais écrire” ?

Colette Gutman

“ E N T R E I C I ... ”

Chacun se souvient de ce discours impressionnant d'André Malraux au moment du transport des cendres de Jean Moulin au Panthéon. C'est à côté de celui qui incarne l'esprit le plus élevé de ce qu'on a appelé la Résistance que vont reposer, tel qu'en a décidé le Président de la République, quatre nouveaux symboles de cette même Résistance : Pierre Brossolette, Jean Zay, Germaine Tillon et Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Le choix de ces quatre fait consensus malgré les divergences qui existaient entre le premier et Jean Moulin. Divergences appartenant à l'histoire mais qui aujourd'hui sont effacées devant la mémoire, le souvenir et l'union sacrée. “La Résistance ? C'était d'abord des résistants...” (Daniel Cordier).

Peu nombreux furent ceux qui s'engagèrent dès le début dans la Résistance ou s'en allèrent pour Londres. Ce sont tous ces résistants que Jean Moulin et Pierre Brossolette s'efforcèrent d'unifier à force d'obstination et de courage. C'est cela aussi qu'ont accompli dans les camps, et tout au long de leurs vies, Germaine Tillon et Geneviève de Gaulle. Jean Zay est à part, homme politique, ministre de l'Éducation nationale, il fut arrêté en même temps que Pierre Mendès France et assassiné par la milice française parce que socialiste, juif et franc-maçon.

Aujourd'hui, période où le langage est dévoyé, les tentations fortes de se tourner vers cette extrême droite qui a eu le pouvoir de 1940 à 1945 et où on a vu ce qu'elle en a fait, honorer ces héros représentant les valeurs de la République la plus pure, était une nécessité : c'est chose faite.

A nous de les en remercier et de suivre, si possible leur exemple. “A elles et à eux, la Patrie reconnaissante.”

Daniel Rachline

A LIRE...

LE JOURNAL D'HELGA

Helga Weissova

Témoignage et dessins d'une enfant rescapée de la Shoah

Belfond

Helga avait huit ans. Elle a survécu parmi des dizaines de milliers d'enfants qui ont disparu.

"A mes petites filles et à tous les jeunes gens dans l'espoir qu'ils garderont vivant le souvenir du passé et ne connaîtront jamais eux-mêmes ce que ma génération a subi."

Voilà, tout est dit...

D.R.

VOL AU DESSUS D'UN NID DE FACHOS

Dieudonné, Soral, Ayoub et les autres...

Frédéric Haziza

Fayard

Passionnante enquête sur la fachosphère, mais aussi malaise intense à découvrir. Ce qu'on apprend sur la campagne odieuse d'injures qu'a à subir un journaliste aujourd'hui en 2014. "Escrocs à la Shoah", "gangrène sioniste", "pleurnicheuse juive" et j'en passe...

A quel moment faudra-t-il commencer à s'inquiéter?

Daniel Rachline

ELECTIONS

Les résultats du FN aux élections municipales sont des plus inquiétants et, même si les candidats de ce parti ont été élus "démocratiquement," il ne faut jamais oublier, comme l'a si justement souligné François Léotard, que *"les racines du FN sont fascistes et nous ramènent aux pires moments de notre histoire"*.

A VOIR...

UNE PETITE FILLE PRIVILEGIEE

De Francine Christophe

Le récit autobiographique de notre amie Francine Christophe a été adapté au théâtre par Philippe Hottier et interprété par Magali Hélias.

La pièce se joue au théâtre du Lucernaire jusqu'au 26 avril du mardi au samedi à 18 heures 30.

Il faut y aller!!

CE QU'ILS SAVAIENT

Les alliés face à la Shoah

Documentaire de Virginie Linhart

DVD (Editions Montparnasse)

Tout le monde savait. On le sait maintenant depuis l'ouverture dans les années 90, des archives de la Seconde guerre mondiale.

Ce film dévoile les raisons pour lesquelles Roosevelt, Churchill, Staline et De Gaulle ont choisi de sauver le monde du désastre tout en négligeant la "question juive".

C'est bon de le savoir, même tardivement !

ÇA PEUT ARRIVER A TOUT LE MONDE

Etre arrêté dans la rue pour une légère infraction du code de la route, être roué de coups par des policiers en civil, être amené au commissariat, mis en garde à vue sans explication pendant 48 heures, puis libéré sans autres...

C'est arrivé à un membre de Mémoire 2000.

Démocratie que de fautes on peut commettre en ton nom...

Daniel Rachline

COMMUNIQUE DE MEMOIRE 2000 ET DU MRAP

La cour de Strasbourg a récemment condamné la Suisse, parce qu'un négationniste turc (D. Perincek) qui soutient que le génocide arménien est un "mensonge international" y avait été condamné pour négationnisme.

L'arrêt rendu le 17 décembre 2013, qui n'est pas définitif, marque une régression de sa jurisprudence (aff : Faurisson et Garaudy en France).

Tous les génocides méritent la même attention et la même vigilance. L'arrêt rendu instaure une discrimination intolérable là où les textes la dénoncent et la réprouvent.

Toutes les associations signataires de lutte contre le Racisme et de défense des droits de l'homme soucieuses de respect de la Mémoire insistent pour que la grande chambre de la CEDH soit effectivement saisie par les autorités suisses qui en ont le pouvoir, afin que la question puisse être examinée contradictoirement.

(Suite à ce communiqué dont Mémoire 2000 a pris l'initiative, nous avons enregistré le recours fait par la Suisse devant la Grande Chambre.)

RASSEMBLEMENT DU 19 MARS

A l'appel du CRIF un rassemblement a eu lieu le 19 mars dernier au Trocadéro pour se souvenir des assassinats de Toulouse et Montauban, du meurtre d'Ilan Halimi et pour dénoncer un antisémitisme qui aujourd'hui sous couvert d'anti-sionisme, s'exprime sans retenue.

De nombreuses personnalités ont pris la parole. Toutes se sont montrées fermes et déterminées à lutter contre l'antisémitisme et toutes ont convenu que s'attaquer aux juifs, c'est mettre la République en danger.

Un rassemblement d'une bonne tenue, de beaux discours...

Sera-t-il suivi d'effet ? On le souhaite !

**DES MAINTENANT N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION POUR 2014.
AMIS, MEMOIRE 2000 A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. ADHEREZ !**

ADHESION

COTISATION

J80

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Fax _____ e-mail _____

Cotisation : 50€ . Soutien : 100€. Membre bienfaiteur : 180€ ou plus.
Pour les personnes ne disposant pas de revenu imposable : 15 €.

A retourner avec votre chèque à Mémoire 2000

Courrier : 114, Avenue Victor Hugo - 92170 Vanves

(Siège social : 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris)

Tél.: 01 46 44 57 21 - e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Mémoire 2000 sur internet

Adresse du blog

memoire2000.org

Vous pourrez y consulter, entre autres, chaque numéro du journal.

Ce journal est le bulletin de liaison de Mémoire 2000

- association régie par la loi de 1901 -

Courrier : 114, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves

(Siège social - 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris)

Tél : 01 46 44 57 21

e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Comité de rédaction :

Bernard Jouanneau, Lison Benzaquen,

Daniel Rachline, Colette Gutman.

Réalisation : Lison Benzaquen.